

Séance du 24 avril 2026 du point de vue de Guy Weirich

Pour moi, le chiffre actuel de la **population** mentionné en début de séance (9 461 personnes) était particulièrement important, car il montre à quel point la population augmente fortement et rapidement, et combien la politique locale est sollicitée dans des domaines très variés.

Le « projet de règlement communal portant **mise à disposition de téléphones mobiles** », qui fixe quelles personnes engagées au sein de la commune reçoivent un téléphone portable et qui en définit les conditions d'utilisation, contient selon moi tout ce qui doit figurer dans un tel règlement. Le fait que le principe de confiance y joue un rôle important me semble être une bonne base pour les relations entre le collègue échevinal et les employés. Malgré certaines déceptions que l'on peut rencontrer dans les relations humaines, ce principe reste pour moi une bonne attitude de vie. Le fait qu'il s'agisse, comme je l'ai appris en réponse à ma question, d'un abonnement téléphonique de gamme moyenne devrait limiter l'impact sur le budget communal.

Quant au règlement communal relatif au **mérite communal dans le domaine sportif**, je note qu'on a entamé des réflexions sur la manière d'honorer des personnes actives dans le domaine culturel ou engagées bénévolement ailleurs. Je note également qu'une proposition de modification stylistique de ma part a été acceptée.

La **réorganisation de l'accueil** à la maison communale, dans le hall d'entrée (budget prévisionnel : 155 000 euros), constituera une amélioration : les personnes se présentant pourront être orientées de manière ciblée vers les différents services ; un contrôle plus efficace de l'entrée sera également possible. Le comptoir d'accueil prévu, en bois courbé, me paraît quelque peu déroutant. Mais je sais : *de gustibus non est disputandum*. Je préfère donc attendre la réalisation, en espérant que le projet concret sera plus convaincant dans la réalité que sur l'image. Le point d'accueil actuel sera maintenu, comme je l'ai appris en réponse à ma question.



Je salue expressément le **réaménagement du parc Helfent**, car nous avons déjà soumis des propositions depuis un certain temps. Désormais, la commune dispose d'un concept global pour un parc intergénérationnel et écologiquement adapté. Ce concept justifie également, à mon avis, les dépenses importantes prévues (7 364 489,56 euros). Je sais que certains habitants de Helfent souhaiteraient également un terrain multisports. Cependant, comme l'a expliqué le bureau d'architectes, cela aurait nécessité une intervention importante dans les caractéristiques naturelles du site. Il est néanmoins prévu d'installer deux goals de foot dans la partie inférieure du parc. À un moment donné de la discussion, j'ai appelé les partis majoritaires à ne pas trop construire dans le triangle de Helfent et à prévoir de vastes espaces verts. Cela me semble important au vu de l'augmentation de la population. À l'avenir, il faudra une grande oasis verte de détente au sein même de la localité. Les générations futures jugeront certainement la politique de notre époque à l'aune de l'aménagement du triangle de Helfent.

Un autre point très important de l'ordre du jour était pour moi le bilan présenté du **Pacte nature** ainsi que la stratégie proposée pour la protection de notre environnement naturel. Je peux pleinement souscrire à ce bilan et aux projets futurs. Dans ce contexte, j'ai volontiers fait référence à l'action « Grouss Botz » et regretté qu'il y ait encore autant de déchets dans la nature et même dans notre localité. La sensibilisation reste ici un défi permanent. Pour moi, la présentation de ce

bilan relevait donc de la catégorie « Il faut faire le bien et en parler ». Peut-être cela aura-t-il un effet stimulant dans un sens positif.

Pour conclure : je me réjouis que **Marc Rauchs** ait été élu membre du conseil d'administration de « Les Parcs du troisième âge ». Face aux enjeux actuels et à venir, il est essentiel que tous les partis soient représentés au conseil d'administration afin d'agir de concert dans l'intérêt de nos concitoyens plus âgés.